



INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE

Organisme reconnu d'Utilité Publique depuis 1860

Union Régionale Nord-Pas-de-Calais

Ordre du jour de l'Assemblée générale
du vendredi 2 février 2018

Au cours de cette AG, après le bilan habituel nous aurons à modifier très sensiblement nos statuts et notre règlement intérieur en vue de changer de nom et de logo.



Notre assemblée générale débutera à 19H30 selon l'ordre du jour ci après :

1. Bilan de l'année écoulée et rapport moral
2. Bilan financier 2017 et budget primitif 2018
3. adoption du rapport moral puis du rapport financier
4. adoption des nouveaux statuts diffusés sur notre site
5. adoption du règlement intérieur diffusé sur notre site
6. montant des cotisations 2018
7. nomination des membres du conseil d'administration

Le projet de statut qui vous est proposé ainsi que le règlement intérieur sont accessibles sur notre site : www.ingenieurs-scientifiques-npdc.fr

En cas d'absence veuillez nous adresser votre pouvoir ci-dessous

Pouvoir

Je soussigné,

donne pouvoir à

pour me représenter et voter en mon nom lors de l'assemblée générale de l'URIS Nord Pas de Calais qui se tiendra le vendredi 2 février 2018.

Fait à Le

Signature précédée de « bon pour pouvoir »